



SITE DE FORMATION

MFR CFP LA FERRIÈRE

02 51 98 41 44

cfp.la-ferriere@mfr.asso.fr

www.laferriere-formation.fr

Responsable du recrutement :

M. FORGERIT Didier - 06 37 01 55 46

Responsable de formation : Mme. RABREAU Hélène

N° Siret : 786 402 693 000 18

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Chef d'équipes ou chef de chantiers
- Conducteur de travaux paysagers
- Technicien dans des services espaces verts et environnement des collectivités
- Responsable des espace verts
- Collaborateur du concepteur paysagiste

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 5
- Avoir 18 ans minimum à l'entrée en formation
- Admission après étude du dossier de candidature, tests et entretien de motivation
- Détail des modalités d'accès (1)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- BTSa Aménagements Paysagers
 - Evaluations ponctuelles terminales (EPT) orales prenant appui sur un dossier individuel.

Possibilité de modulariser par blocs de compétences

- Titre de niveau 5 inscrit au répertoire National de la Certification Professionnelle
- Validité des Unités acquises : illimité
- RNCP : 38349
- Date d'enregistrement : 01/09/2024
- Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2029
- <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38349/>

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle aménagements paysagers
- Certificats de spécialisation (arrosage intégré, terrains de sports,...)
- DUT dans le domaine aménagements paysagers
- Classes préparatoires écoles de paysage, d'ingénieurs

QUELQUES CHIFFRES (1) (2)

- 100 % de réussite à l'examen session 2024-2025 (3 reçus sur 3 présentés)
- 0 % de taux d'abandon de formation sur l'année 2024-2025
- 6 mois après la formation session 2023-2024
 - 100 % sur le marché de l'emploi dont 100 % en emploi

TARIFS (1)

- Coût de formation prise en charge par le financeur : cofinancée par la Région de Pays de la Loire et le FSE (Fond Social Européen)
- Tarif des repas : à partir de 6,75€

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier la faisabilité du projet avec nos référentes handicap, Mme LARGEAUD Marie-Laure & Mme GUILLONNEAU Julie



BTSA AMÉNAGEMENT PAYSAGER

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

10
mois

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE

- D'août à juin
- 29 semaines en centre de formation
- 14 semaines en entreprise
- 35 heures par semaine
- Horaires : de 8h45 à 17h

RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 à 7 semaines au CFP-MFR
- 2 à 3 semaines en entreprise

STATUTS

- Apprentissage jusqu'à 30 ans et sans limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une BOETH (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Stagiaire de la formation professionnelle continue

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprise du paysage
- Collectivités (publiques et jardins)
- Bureau d'étude

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE STAGIAIRE EN ENTREPRISE

- Entretien des espaces verts (taille, tonte, élagage...)
- Aménagements des espaces verts (dallage, muret, clôture, massif,...)
- Travail sur chantiers de création d'aménagements paysagers
- Organisation de chantiers
- Participer à la conception de projets

LA FORMATION EN MFR

Établissement privé, associatif, en contrat avec l'État

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former aux fonctions de chef d'entreprise, de responsable de chantier, de technicien en bureau d'étude, de technico-commercial en produits de l'horticulture et du paysage, d'agent technique en collectivité, etc...

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Effectuer et gérer un chantier de création paysagère et/ou entretiens des espaces verts.
- Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager
- Assurer la gestion technico-économique de chantiers
- Élaborer un projet d'aménagement paysager

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- **Module 4**
RNCP38349BC04 - Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager
- **Module 5**
RNCP38349BC05 - Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique
- **Module 6**
RNCP38349BC06 - Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers
- **Module 7**
RNCP38349BC07 - Assurer la gestion technico-économique de chantiers
- **Module 8**
RNCP38349BC08 - Élaborer un projet d'aménagement paysager

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes variées, actives et participatives, quelques séances en distanciel
- Accompagnement personnalisé du parcours de formation, analyse des temps d'immersions professionnelles, guidance des dossiers de certification, travail d'auto-é
- Accompagnement lors de la formation pratique : visites stages, travail de collaboration avec les référents-professionnels.
- Mise en situation professionnelle ou ateliers.
- Semaines de chantiers écoles : travaux extérieurs en appui du projet d'établissement encadrés par un intervenant professionnel.
- Visites diverses : pépinières, fournisseurs, salon du végétal, festival des jardins de Chaumont sur Loire